Quelques réflexions sur certains des enjeux de la traduction : entre théorie et pratique

Estelle VARIOT

Université de Provence, Aix-en-Provence
France

Résumé : Le but de notre intervention est de présenter certains des objectifs de la traduction et du traducteur, en se fondant sur une pratique quelque peu diversifiée. Elle tente également de mettre en avant l'intérêt de la traduction comme méthode de travail contribuant à son niveau, par les interrogations qu'elle suscite, les critères qu'elle utilise et le message qu'elle transmet ou tente de transmettre, à une meilleure connaissance des langues et de l'environnement socioculturel de ses locuteurs.

Mots-clés : Traduction, plurilinguisme, poésie, langue littéraire, langue-source, langue-cible, éthique, esthétique, édition, linguistique, théorie et pratique de la traduction.

Abstract :Our intervention tends to present what the translation or the translator aims to do, by a practice somewhat diversified. It also aims at underlining the interest of translation as a method which contributes, at its level, owing to the interrogations that it generates, the criterions that it uses and the message it transmits or tries to transmit, to a better understanding of languages and of the socio-cultural environment of its speakers.

Keywords : Translation, multilingual, poetry, literary language, source language, target language, ethics, aesthetics, publishing, linguistic, theory and practice of translation.

Lorsque l'on se penche sur l'opération visant à traduire et sur des documents traduits, lexicologiques, littéraires ou plus techniques, anciens ou récents, l'on est naturellement amené à confronter les théories qui accompagnent celle-ci et à définir les termes qui sous-tendent l'ensemble des raisonnements qui y concourent.

Ainsi, il nous semble opportun de reprendre la définition et l'étymologie du verbe français *traduire*, considéré comme étant d'origine latine ou italienne d'après *Le Robert* (1995, 2147) et qui dispose d'un sens étymologique dont sont issues deux acceptions – juridique et linguistique :

BDD-V5278 © 2010 Editura Universităţii de Vest
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 13:10:45 UTC)

> 1 TRADUIRE […] est emprunté (1480) avec francisation au latin *traducere* « conduire au-delà, faire passer, traverser » au propre et au figuré, d'où « faire passer d'une langue à une autre » (voir ci-dessous) […]
> Le verbe est d'abord relevé dans l'expression *traduire en cause et en procès* « porter devant justice », avant de prendre pour complément la personne que l'on cite en justice, construit avec *devant* (1688, La Fontaine) ou *en* (1835, *traduire qqn en justice*). *Traduire* s'est aussi employé jusqu'au XIXe siècle, au sens de « transférer d'un lieu à un autre » (1694).
> 2 TRADUIRE […], « faire passer d'une langue dans une autre » est emprunté (1527) pour le sens à l'italien *tradurre* ou directement au latin *traducere* (voir ci-dessus). Traduire a tendu à se limiter au sens de « transposer dans une autre langue » d'où traduire un auteur (1636), aux dépens des acceptions plus générales : « montrer sous un certain aspect » (1561), « incarner par des personnages » (1677), reprises au latin par la langue lettrée. Par extension, le verbe a pris le sens abstrait d' « exprimer, interpréter » (v. 1696) […] (Le Robert 1995, 2147).

Nous précisons que les datations, tout comme les étymologies, varient parfois suivant les sens enregistrés et suivant les ouvrages de référence, ce qui traduit la difficulté consistant à établir avec certitude celles-ci. C'est ainsi que le Lexis Larousse 2009 indique qu'en 1480 est enregistrée l'attestation du terme juridique *traduire* : traduire qqn en justice, l'appeler devant un tribunal (Lexis Larousse 2009, 1913, col. II). En 1520, *traduire* est enregistré avec un sens nouveau « traduire un texte, un discours ; les faire passer d'une langue dans une autre » (Lexis Larousse 2009, 1914, col. I).

À noter que cette hésitation quant à l'étymologie est également constatée par Oscar Bloch et Walter Von Wartburg, qui précisent que *traduire* pourrait également venir de l'italien *tradurre* dans son acception linguistique (du latin *tra* ou *trans* + *duco*) (Oscar Bloch et Walter Von Wartburg 1996 [1932]). Les substantifs *traduction* et *traducteur* semblent dérivés de *traduire* pris dans son acception linguistique, d'après Le Robert.

> Le développement sémantique du verbe correspond à celui de TRADUCTION n. f. qui se spécialise (1543) au sens de « passage dans une autre langue ». Par métonymie, le nom s'applique au texte transposé dans une autre langue (1585, de Verdier) et a développé, en relation avec le verbe, le sens figuré d'« expression, transposition » (v. 1783). (Le Robert 1995, 2147)
> TRADUCTEUR, -TRICE, n., d'abord emprunté isolément au latin *traductor* sous la forme *traduitor* « guide » (XVe s.) a fourni par la suite (1540) un nom d'agent à […] traduire. […] Au sens propre, le traducteur est devenu le

BDD-V5278 © 2010 Editura Universităţii de Vest
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 13:10:45 UTC)

> nom d'une profession, distincte de celle d'interprète car elle ne concerne que l'écrit.

S'agissant de *translater* et *translation*, on notera aussi les remarques suivantes :

> [l]e moyen français *translater* « traduire » et « translation » « traduction », remplacés par traduire et traduction, se sont conservés avec d'autre sens (-> translater) ; ils ont été empruntés au français par l'anglais (to translate, translation) (Le Robert 1995, 2147).

Le mot *translater* a, de nos jours, davantage un sens religieux (transport de reliques), juridique ou technique, ce qui témoigne une nouvelle fois de l'adaptation et / ou de l'évolution sémantique des mots aux nécessités et aux besoins de ceux qui les utilisent c'est-à-dire des locuteurs.

Nous nous permettons de signaler, à ce niveau, l'existence en latin de deux verbes assez proches l'un de l'autre *-trado, -ere, -didi, -ditum* (« faire passer à un autre, transmettre, remettre », « transmettre oralement ou par écrit », « transmettre, enseigner ») et *traduco, -ere, -duci, -ductum* (« traduire quelque chose dans la langue des Romains ») ainsi que de deux substantifs, *traditor, -oris*, « traître » ; « celui qui transmet, enseigne » et *traductor, -oris (*accusatif *traductorem)*, « qui fait passer (de l'ordre des patriciens à l'ordre des plébéiens » [avec un sens restreint, donc] (Gaffiot 1934, 1587-1588). En effet, lors du passage du latin aux langues romanes et notamment du latin à l'italien, on a assisté à la naissance des termes *tradittore* et *traduttore*, qui illustrent quelque peu des débats qui ont vu le jour autour de la traduction tels que la fidélité ou l'infidélité partielle qui peut en résulter, et/ou sur la possibilité ou l'opportunité de la réaliser, ou de la finaliser par une édition, suite à sa pratique.

Ainsi, la traduction soulève certaines questions. Elle a, avant tout, une mission d'information, permettant la communication entre plusieurs locuteurs, en particulier de langue différente. Elle dispense, idéalement, le lecteur de l'original mais, dans la pratique, on note chez bon nombre de spécialistes, une volonté (ou une curiosité) de comparer les deux langues par le biais d'éditions bilingues.

Il convient d'ajouter que la traduction est sujette à un degré plus ou moins grand d'interprétation du fait des choix que le traducteur s'impose et qu'il impose, par voie de conséquence, au lecteur. Ces changements amènent également, parfois, certains théoriciens à considérer la traduction

BDD-V5278 © 2010 Editura Universităţii de Vest
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 13:10:45 UTC)

comme une réécriture car le passage d'une langue à une autre entraîne des changements notables dans la forme et une très / trop grande reprise au compte du traducteur de l'œuvre originale. Cela se produit dans le cas où en privilégiant, je dirais presque à l'excès, l'harmonie ou la vision culturelle et linguistique qui entoure la langue-cible, le traducteur ne maintient plus les caractéristiques propres à l'œuvre originale. Si l'on pousse le raisonnement encore plus loin, l'on passe d'une opération littéraire à une opération artistique mais l'on peut se demander si l'on est face à une traduction ou bien à une (totale) recréation. Tout ceci fait intervenir, on le voit bien, la sensibilité de chacune des personnes qui interviennent dans le processus, depuis l'auteur de l'œuvre originale, jusqu'au traducteur (ou au groupe de traducteurs), sans oublier les réviseurs qui peuvent être des tiers et qui ajoutent une nuance au texte, le personnalise, volontairement ou pas.

On constate également que, quel que soit le domaine dans lequel on traduit, certaines constantes semblent de mise, de façon à obtenir une variante qui soit acceptable, par son respect du sens initial, euphonique et esthétique. Ainsi, les tenants du maintien de « l'enveloppe » originale (la forme, les vers poétiques, la structuration du vers, le nombre de pieds ou les rimes, entre autres) seront confrontés à ceux qui prônent le respect du sens et donc du fond (l'information transmise, la richesse des mots, leur racine). Toutefois, cette opposition est à bien des égards difficile à maintenir de manière aussi « carrée » car, dans de nombreux cas, forme et fond vont de pair (ainsi, la richesse lexicale concourt à l'esthétique du vers ou de la phrase par exemple).

Il est bien évident que la (ou les) traduction(s) varie(nt) en fonction de chacun, traducteur, critique, lecteur, en particulier, et que n'est pas poète qui veut. Il en est certains pour qui c'est inné et d'autres qui développent cet art par une pratique plus ou moins assidue et y prennent de plus en plus goût. Dans tous les cas, cela nécessite travail et rigueur, si l'on veut parvenir à un ensemble harmonieux. Il nous semble, par ailleurs, que la traduction évolue au fil du temps et qu'en reprenant les textes et les auteurs (d'autant plus si on a la chance de pouvoir être en contact avec ceux-ci), on peut aboutir à une variante relativement finalisée. Celle-ci sera forcément différente de la forme initiale puisque chaque langue correspond à une vision donnée d'un peuple (*Atelier. Traduciton et Plurilinguisme*, 14/2005) ; néanmoins, elle correspondra progressivement à une vision particulière d'une autre communauté, celle du traducteur qui utilise sa perception et sa propre expérience pour tenter de faire passer au mieux le message originel.

BDD-V5278 © 2010 Editura Universităţii de Vest
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 13:10:45 UTC)

De plus, les relectures successives permettent de relever un certain nombre de points qui étaient passés inaperçus de prime abord. Je me fonde pour cela sur certaines traductions que j'ai été amenée à faire assez récemment (seule ou avec des étudiants du Bureau de Traductions que je dirige), dans le domaine poétique, d'auteurs roumains (de Roumanie ou de République de Moldavie ; en ce moment, plus particulièrement, Elena Liliana Popescu ou Vasile Romanciuc) et qui ont été publiés ou sont en cours de finalisation. Les corrections et révisions, ainsi que les interrogations sur la polysémie des mots, sur le choix à effectuer entre des mots de même étymologie ou des synonymes, entre des termes synonymes qui interviennent à divers moments du texte et qui nécessitent des réajustements pour maintenir la justesse de la traduction et son harmonie, sont à prendre en compte. Celle-ci s'obtient aussi dans certains cas par le renoncement à certaines rimes forcées ou aux éléments qui ne maintiennent pas les mêmes connotations ou toutes les acceptions du texte original.

Par ailleurs, ces mises en parallèle dans une langue comme dans l'autre, au travers des synonymes, antonymes et homonymes, témoignent de la richesse de chaque langue et constituent un « patrimoine » qu'il est nécessaire de maintenir et, si possible, de vitaliser. Au cours des siècles, beaucoup de théories se sont succédé concernant les processus de création d'une langue, interne (dérivation, suffixation) et externe (calque, emprunt, entre autres) et ont été exemplifiés par les puristes ou les réformateurs. Là encore, il me semble que la langue, par son lexique, témoigne de sa capacité à innover tout en restant elle-même, sans se forcer. On peut citer, à ce niveau, les emprunts de nécessité qui proviennent souvent d'un fond commun hérité (dans le cas des langues romanes, c'est souvent le latin ou le grec), qui sont adaptés suivant les règles spécifiques à une langue donnée et maintenus dans le lexique, tandis que d'autres, qui sont plus artificiels ou qui sont perçus comme répondant à un phénomène de mode, mettent plus de temps à être assimilés ou sont connotés.

De manière générale, les choix faits par le traducteur renvoient à un contexte propre à une communauté ou, de manière plus restreinte, à un individu qui a son identité et son expérience / son vécu qu'il retransmet, de manière consciente ou pas, dans ses écrits. En matière littéraire et, dans toute chose en général, il n'existe pas une seule manière de traduire ou d'opérer. Par contre, certaines tendances sont présentes et varient suivant la catégorie de traducteur à laquelle on appartient. En effet, le résultat, c'est-à-dire la traduction, est différent d'une personne à l'autre car chaque

BDD-V5278 © 2010 Editura Universităţii de Vest
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 13:10:45 UTC)

traducteur fait appel à sa propre sensibilité, à son ressenti, en transmettant, à un moment donné, l'œuvre d'un autre et son environnement.

Un traducteur n'envisagera sans doute pas non plus de la même manière une traduction d'un auteur français ou francophone et celle d'une personne appartenant à une autre aire linguistique, notamment non romane. Les attentes seront différentes, de même que la confrontation des idées. En effet, passer d'une langue à une autre est une étape bien moindre si la vision des deux peuples exprimée par le biais des locuteurs (auteur / traducteur) a davantage de similitudes. Dans le cas contraire, il apparaît qu'il y aura une difficulté supplémentaire causée par le dépaysement qui consiste à transférer dans l'imaginaire de la communauté d'expression du traducteur le message de l'auteur. C'est un défi à relever de plus qui donne aussi son intérêt car, si l'on ne traduit ou fait que des choses faciles, il n'est pas possible de progresser et d'en apprendre de nouvelles. Néanmoins, même dans le cas où deux peuples disposent d'affinités importantes, du fait d'un contexte historique ancien rendu favorable par une amitié réciproque et bien réelle (telle que celle qui existe entre les peuples français et roumain), la traduction n'est pas chose facile. Certains monuments de la littérature roumaine (tels que Mihai Eminescu) ou française (Victor Hugo, Rimbaud), notamment, nécessitent qu'on pénètre dans l'intimité de l'auteur original et qu'on s'identifie à lui de façon à transmettre son message véritable et le plus complètement possible par un véritable « acte d'amour » [*apud* Aurelia Rusu (2009), connue et reconnue pour son activité liée à l'étude de l'œuvre de Mihai Eminescu], la traduction.

Nous ajouterons que le « résultat » obtenu, lors de la traduction, sera également, dans tous les cas, fonction des moyens techniques que le traducteur aura à disposition, et des contacts que celui-ci pourra entretenir avec l'auteur du document-source, qui lui permettront d'exprimer au mieux la pensée de ce dernier et de valoriser à la fois l'original et la traduction. L'objectif ultime de celle-ci est bien qu'elle n'apparaisse pas comme une traduction et qu'elle passe inaperçue, afin qu'elle soit appréciée comme une opération esthétique et même artistique, avec toute la difficulté qui en résulte.

Les théories relatives à la traduction (*Atelier. Traduciton et Plurilinguisme*, 7/2002) montrent qu'au fur et à mesure que l'activité de traduction se développe l'on est amenés à faire des ajustements qui ont des répercussions ou des retentissements sur d'autres disciplines connexes qui traitent de la langue, en particulier, et qui ne sauraient être différenciées quand on traite de la traduction dans toute sa profondeur. Pour reprendre

BDD-V5278 © 2010 Editura Universităţii de Vest
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 13:10:45 UTC)

les théories en usage, qui accordent respectivement davantage d'importance à la langue-cible ou à la langue-source (souvent maternelle), il nous semble donc particulièrement intéressant de tenir compte du poids que revêt chaque langue dans la traduction, ainsi que de la possibilité ou pas, supposée et / ou plus ou moins réelle, de traduire certaines œuvres ou parties de création et, en particulier, de la poésie. De la même manière, le traducteur gardera en mémoire, durant tout le processus de traduction, le fait que le travail sur une langue implique également une attitude qui a un objectif esthétique. S'agissant de la langue dans laquelle on doit traduire, là aussi, il existe un débat qui n'est pas clos. En effet, des traducteurs considèrent qu'étant donné qu'il faut un niveau de connaissances le plus proche possible dans les deux langues, on peut traduire, ponctuellement ou plus régulièrement, dans l'une ou l'autre de ces langues. Dans le premier cas, celles-ci deviennent, toutes deux, langues de spécialité, de manière graduelle.

D'aucuns considèrent assez aisément la traduction comme une discipline à part, qui bénéficierait de ses propres théories, qui vivrait en « autarcie » par rapport à d'autres notamment et qui ne jouirait pas du même statut que celles-ci. Cependant, comme nous le voyons chez bon nombre de traducteurs, la traduction est liée de manière indéfectible à la langue, dont elle permet d'analyser les contours et les caractéristiques, les points de convergences et les différenciations, ainsi que les moyens d'enrichissement et d'assimilation. C'est dans ce contexte qu'il semble nécessaire de réaffirmer qu'elle éclaire par bien des aspects la linguistique et, particulièrement, la linguistique comparée et qu'elle devrait naturellement bénéficier du même rayonnement que d'autres.

L'aspect esthétique de la langue a été mis en avant par bien des lettrés, linguistes et hommes ou femmes de science, de par le monde, et va de pair avec l'évolution des sociétés et des mentalités. C'est ainsi que la langue est souvent associée, au cours de son histoire, à la littérature, aux mouvements d'affirmation régionale et à la volonté de création d'une littérature à vocation souvent nationale. Ainsi, on ne peut nier que, d'un point de vue historique, l'activité de traduction, par les copies et le développement de l'imprimerie, a contribué à une meilleure connaissance des œuvres anciennes et des auteurs grecs, latins, en particulier, que ce soit dans la Romania orientale ou occidentale. La fragmentation du latin et sa différenciation, par son mélange avec différents substrats, a permis l'apparition des langues romanes. Toutefois, c'est la prise de conscience progressive que les œuvres anciennes (notamment à caractère religieux,

BDD-V5278 © 2010 Editura Universităţii de Vest
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 13:10:45 UTC)

historique ou juridique) et la langue usitée à tous les niveaux de l'Administration n'étaient plus comprises par la population qui a poussé les différentes puissances en place à adopter des mesures visant à consacrer l'usage des langues dites « vulgaires » ou « rustiques », en lieu et place du latin et du grec, et à consolider leur position.

Il s'en est suivi une augmentation du nombre de traductions de tous les actes et œuvres dans ces langues, afin d'accroître la connaissance d'abord chez les élites, puis dans les classes moyennes, avant de toucher le peuple entier. De la même manière, les questions que se sont posées les traducteurs ont permis des avancées significatives en matière lexicographique (XVII^{e}, XVIII^{e} siècles, notamment) et linguistique, par la découverte du sanskrit, par exemple, et les descriptions de plus en plus précises des langues, romanes en particulier, qui ont d'ailleurs abouti, par moments, à une certaine épuration de la langue. L'activité des traducteurs ne peut donc être séparée des autres branches de la linguistique qui ont permis de donner un éclairage nouveau et d'exemplifier certaines données. Certains mouvements européens tels que la Renaissance et l'humanisme ont permis l'éclosion de certains talents et l'élaboration d'ouvrages fondamentaux tels que l'*Encyclopédie* (Diderot et d'Alembert), en France ou *Lexiconul de la Buda* (dans l'Ardeal), par exemple. Des personnalités roumaines telles que le Prince savant Dimitrie Cantemir qui a mis en évidence la latinité de la langue roumaine, ont aussi permis la réorientation des Pays Roumains vers la Latinité après des siècles d'influences dites orientales (slaves, byzantines, ottomanes), par l'École latiniste de Transylvanie, à laquelle ont fait suite d'autres mouvements tels que « Dacia literară » ou « Convorbiri literare ». Le travail de traduction quel qu'il soit, même si son but premier n'est pas de faire de la linguistique, est donc foncièrement lié à celle-ci et tient compte fondamentalement de chacune des deux langues en discussion qui seront utilisées par le traducteur.

Si je me réfère à des ouvrages (ou parties d'ouvrages) que j'ai traduits sous la direction du Professeur Valerie Rusu[1], l'un des enjeux de la traduction consiste également à transmettre un message et le savoir de l'auteur à une autre communauté. Le choix du texte ou de l'ouvrage à traduire est donc un élément à prendre en considération également. Si l'on prend, par exemple, *Histoire de la langue roumaine* d'Ovid Densuşianu, (1997), je dois dire qu'il me tient particulièrement à cœur car il constitue ma première expérience en tant que traductrice littéraire (auparavant, j'avais

[1] Linguiste et dialectologue, mon Directeur de thèse, décédé depuis peu.

BDD-V5278 © 2010 Editura Universităţii de Vest
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 13:10:45 UTC)

fait des traductions techniques), puisque j'ai traduit les notes de V. Rusu. Celles-ci consistaient en des précisions, des ajouts et des mises à jour bibliographiques de l'ouvrage de Densuşianu. Cet auteur particulièrement important pour la philologie roumaine s'est attaché à décrire l'évolution du roumain des origines jusqu'au XVI[e] siècle, en mettant en évidence les différents éléments qui ont contribué à son modelage (élément autochtone, latin, slave, influences orientales), en décrivant les particularités des premiers textes roumains des points de vue morphologique, phonétique, sémantique entre autres et en présentant leurs évolutions en roumain moderne.

Un second ouvrage me semble pertinent à mentionner de par son titre, sa composition et sa présentation, et par la personnalité de son auteur : *Mic dicţionar folkloric* [Petit dictionnaire folklorique] de Tache Papahagi, et je vais m'en expliquer.

Papahagi[2], qui connaissait lui-même de nombreuses langues, insiste sur la notion de folklore qui permet, de son point de vue, de connaître réellement un peuple, car le folklore émane de celui-ci et transmet des valeurs et des coutumes ancestrales qui trouvent des connexions, des liens, des divergences ou des convergences au gré des lieux, des pays et des continents, par le biais des citations utilisées et laissées en langue originale, avec en parallèle leur traduction. Les 101 thèmes traités dans l'ouvrage illustrent cette richesse du fonds folklorique roumain et participent à ce que nous pensons être un patrimoine commun qu'il est nécessaire de sauvegarder, d'autant plus quand il est issu de variétés de langues peu usitées ou disposant de peu de locuteurs. Dans la traduction d'un ouvrage technique tel que celui-ci, qui se présente sous la forme d'un dictionnaire, il est apparu nécessaire de maintenir certains éléments dans la langue d'origine telles que les entrées et nous avons cherché un équivalent pour chacune d'elles en français. L'ordre d'apparition a été conservé afin de maintenir la cohésion de l'œuvre qui révélait également le cheminement de la pensée de l'auteur.

[2] Linguiste, ethnologue et folkloriste roumain, Papahagi est né en Grèce – Avdela, dans les montagnes de Pind –, en 1892, et mort à Bucarest, en 1977. Licencié de la Faculté des lettres et de philosophie de Bucarest (1916), conférencier, professeur et docteur (1925), il a publié des articles dans la revue « Grai şi suflet » et réalisé des études ethnographiques, folkloriques et linguistiques. Son activité ainsi que ses études renvoient à la communauté aroumaine dont il est issu et qu'il a contribué à mieux faire connaître.

BDD-V5278 © 2010 Editura Universităţii de Vest
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 13:10:45 UTC)

Ceci amène à faire un lien avec le bilinguisme et le plurilinguisme des personnes qui traduisent, qui est foncièrement différent de l'acception souvent en usage dans la vie de tous les jours où il est très rare que l'un ou l'autre règne réellement. Ce qui est intéressant à noter également c'est que les traducteurs eux-mêmes ont parfois tendance à se spécialiser dans un domaine spécifique, de prédilection, littéraire, technique, poétique et mettent ainsi à profit leur expérience pour développer leur technique de traduction. Le fait d'avoir des connaissances passives dans telle ou telle langue peut aussi les aider à développer un sens intuitif qui leur sera utile pour mieux appréhender une partie des difficultés. Il apparaît de manière assez évidente que, à côté de certains critères tels que le respect du fond, de la forme, il en existe d'autres qui varient et se modèlent en fonction de l'œuvre à traduire. Ils requièrent de ce fait toute la capacité du traducteur à s'adapter afin de visualiser au mieux les spécificités de l'écriture de l'auteur. C'est ainsi qu'on différenciera les traductions techniques qui doivent se conformer à des protocoles (procédures et justifications, par exemple) des domaines de spécialité utilisant un jargon spécifique (juridique, médical, journalistique, entre autres) qui, pour être entendu ou compris, doit lui-même respecter (et être en harmonie avec) les documents semblables ou de la même catégorie. On aura également à cœur, pour une œuvre littéraire en prose ou en vers, de mettre en évidence les tournures utilisées, les effets de styles et autres images ou normes que l'auteur a pu utiliser pour mettre en valeur sa création. À ce niveau, il convient d'aborder aussi l'autotraduction, puisqu'il peut arriver que des personnes traduisent elles-mêmes leurs propres œuvres.

La question de l'auto-traduction de ses œuvres est d'importance car, comme dans tout bilinguisme, il est très difficile (si ce n'est impossible) d'obtenir le même niveau de langue et la même richesse dans plusieurs langues et dans tous les domaines. C'est la raison pour laquelle certains décident de faire confiance à une autre personne qui s'efforce de rendre au mieux l'original par ses connaissances et son propre environnement linguistique. Ceux-ci, conjugués quand cela est possible avec ceux de l'auteur, permettent une meilleure harmonie entre la forme originale et sa variante. Il faut également souligner le fait que, dans un certain nombre de cas, des auteurs préfèrent ne pas se traduire eux-mêmes car ils sont moins à l'aise dans la langue-cible. Toutefois, il est avéré que, fréquemment, cette crainte n'est pas justifiée (des auteurs, tels que Mircea Eliade, n'ont pas souhaité écrire leur œuvre en français, par exemple, ou très peu, alors que leur niveau était très élevé ; d'autres, tels que Nicolae Iorga, étaient réputés

BDD-V5278 © 2010 Editura Universităţii de Vest
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 13:10:45 UTC)

pour leur maîtrise de nombreuses langues). Nous dirons, à ce niveau, que cette crainte peut, de manière souhaitable, permettre ou autoriser une implication de l'auteur différente par l'avis qu'il donne ou les observations qu'il fait sur les choix de traduction effectués par le traducteur, aux différents stades de celle-ci.

Un autre choix consiste pour un auteur à renoncer à créer dans une autre langue que la sienne, afin d'éviter de possibles contaminations linguistiques. La circulation des mots et des connaissances, la mondialisation des techniques, ainsi que les effets de mode facilitent souvent ces contaminations partielles, volontaires ou non, entre deux systèmes linguistiques et culturels différents. Ceci est d'ailleurs renforcé quand on assiste à des contaminations entre deux langues sœurs (français et roumain, par exemple), toutes deux influencées par le latin et le grec, notamment pour ce qui est de l'enrichissement lexical (bon nombre de préfixes, suffixes et racines proviennent de ces deux dernières langues).

L'intérêt de la traduction et du traducteur consiste, par conséquent, à savoir trouver un équilibre nécessaire entre identité et altérité ou, si l'on préfère, entre appropriation et distanciation, afin de transporter le lecteur dans une autre ambiance sans toutefois « casser » le charme que transmet l'œuvre originale.

La spécificité du traducteur, sa formation, et la manière dont il envisage lui-même la traduction, sont également à relever, étant donné que les indépendants, les personnes qui travaillent pour des organismes régionaux, nationaux ou internationaux, ou celles qui sont issues de l'Université, n'utiliseront pas toujours les mêmes critères et ne leur accorderont pas systématiquement la même importance. Il est nécessaire à ce stade d'établir une distinction entre les personnes qui dépendent directement du marché (délais requis et attentes des clients) et celles qui pratiquent cette activité sans en exclure d'autres. Le cas des enseignants-chercheurs d'Université est, dans ce sens, à prendre en compte, car les filières linguistiques se décomposent, d'une part en L.E.A. (langues étrangères appliquées) qui associent deux langues à un même niveau et un domaine d'application qui peuvent déboucher sur des DESS (Master professionnel) ou l'intégration d'une école de traduction et, d'autre part, en filières classiques (langue et littérature), qui peuvent à l'issue d'une maîtrise être continuée par un DEA (Master recherche) ou un doctorat qui sanctionne le plus haut niveau d'étude en langue (bac + 8). [Nous ne développerons pas ici les concours dits du second degré (CAPES et Agrégation), pour lesquels certaines disciplines (telles que le roumain, par

BDD-V5278 © 2010 Editura Universităţii de Vest
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 13:10:45 UTC)

exemple), en France, ne disposent pas de concours propres]. Il nous semble important de souligner, à ce niveau, que toutes les personnes qui traduisent, quelle que soit leur filière d'origine, concourent à la reconnaissance de la traduction, et à sa valorisation en tant que discipline « interculturelle ».

Il apparaît également opportun de mentionner le parallèle qui peut être fait avec d'autres activités, telles que la translittération / transcription d'un alphabet à un autre, qui peuvent être adjacentes et susciter des interrogations similaires. Ne serait-ce que pour le roumain (mon domaine de spécialité), puisque si l'on traite des textes anciens jusqu'en 1866, nombreux sont ceux qui sont rédigés en alphabet cyrillique (à partir des XV^{e}-XVI^{e} siècles, premiers textes conservés) jusqu'au XIX^{e} siècle (alphabet cyrillique de transition, en Valachie et en Moldavie, notamment (en Transylvanie, certains ouvrages, notamment ceux qui sont issus des travaux de l'École latiniste, sont rédigés en alphabet latin). La transcription des voyelles et des consonnes, d'un alphabet à l'autre pose parfois des problèmes car la réalité phonétique ne correspond pas toujours à la réalité graphique, d'autant plus que la normalisation de la langue roumaine littéraire s'effectue dans le courant du dix-neuvième siècle et que l'on assiste donc à la coexistence de diverses variantes dans un même original, mis à part l'existence de doublets (Variot 1996, 1494). Ceci impose là encore des choix au lexicographe à un moment donné qui rappellent, parfois, ceux que peut effectuer le traducteur dans la tâche qu'il accomplit, puisque le dictionnaire a également un rôle normatif et nécessite en vue de son élaboration le respect d'un certain nombre de critères.

C'est ainsi que nous reviendrons à l'éthique de la traduction, en rappelant que toute traduction requiert la mise en place de critères « déontologiques » afin de parvenir à un résultat qui corresponde à des normes et qui variera en fonction du genre de traduction. Une traduction du domaine juridique, par exemple (par traducteur assermenté figurant sur une liste d'experts ou agréé ponctuellement) devra respecter des règles de conformité absolue avec l'original et également contenir les formulations en usage dans le domaine (ce que l'on a appelé ci-dessus le « jargon »). Toujours est-il que ce sont ces formulations qui assureront le crédit de la traduction et son caractère harmonieux car ils correspondent aux attentes d'un certain public, averti, les magistrats et forces de police, en particulier.

De manière plus générale, l'éthique en matière de traduction, de notre point de vue, correspond à une sorte de voile léger, le plus léger possible qui enveloppe toute traduction et qui lui permet de n'être ni plus,

BDD-V5278 © 2010 Editura Universităţii de Vest
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 13:10:45 UTC)

ni moins qu'une œuvre sortie de son harmonie originale pour en trouver une autre dont on ne perçoit pas la présence et qui « respecte », bien entendu, l'auteur original et sa création.

Dans cet article, nous avons souhaité présenter des aspects et enjeux de la traduction et ses potentialités en première ou en ultime intention, et mettre en avant la nécessité d'adopter et d'adapter des critères en matière de traduction, car ils diffèrent, suivant le document et l'auteur à traduire, et suivant le public visé. Cette intervention a également eu pour objet de mettre en lumière les liens que l'on peut établir entre la traduction et d'autres activités connexes et, ce faisant, d'insister sur l'intérêt des approches pluridisciplinaires. Nous espérons que ces quelques réflexions auront concouru à éclairer le lecteur sur certaines spécificités du travail de traducteur et sur l'intérêt que procurent la traduction et l'acte visant à traduire, et à proposer quelques pistes supplémentaires pour répondre à la thématique de ce colloque sur les « (En) Jeux de la traduction ».

Références bibliographiques

Atelier « Traduction et Plurilinguisme ». Travaux de l'Equipe d'Accueil 854, de l'Université de Provence. Responsable du numéro « Etudes Romanes » : E. Variot. Sous la direction de V. Rusu. Aix-en-Provence : n°7 (2002).

Atelier de « Traduction et Plurilinguisme ». Travaux de l'Equipe d'Accueil 854. Responsable du numéro « Cahiers d'Etudes Romanes » : E. Variot. Aix-en-Provence : n°14 (2005).

Bloch, Oscar, Von Wartburg, Walter. *Dictionnaire étymologique de la langue française*. Paris : Presses universitaires de France, 1996 [1932].

Densuşianu, Ovid, Histoire de la langue roumaine, ediție critică şi note de V. Rusu, prefață de B. Cazacu, Editura « Grai şi suflet – Cultura națională », Bucureşti, 1997, 1046 p. [traduction en français des notes de V. Rusu par Estelle Variot].

Dubois, J. (dir.). *Lexis. Le dictionnaire érudit de la langue française*. Paris : Larousse, 2009.

Gaffiot, François. *Dictionnaire latin-français*. Paris : Hachette, 1934.

Papahagi, Tache. *Petit dictionnaire de folklore. Glanures flokloriques et ethnographiques comparées.* Traduction intégrale en français par E. Variot, d'après l'édition roumaine, soignée, notes et préface par Valerie Rusu. Bucarest : Éd. « Grai şi suflet-Cultura Națională », 2003.

Rey, Alain (sous la direction de). *Dictionnaire historique de la langue française*. Tome 2. Paris : Dictionnaire Le Robert, 1997.

Variot, Estelle, *Un moment significatif de l'influence française sur la langue roumaine : le dictionnaire de Teodor Stamati (Iassy, 1851)*. Thèse de doctorat, 1996. Directeur : V. Rusu. Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion, 1997.

BDD-V5278 © 2010 Editura Universității de Vest
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 13:10:45 UTC)